

SYMEVAD – Comité Syndical du 8 avril 2024**2024-18**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD**Séance du 8 avril 2024**

Le huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le mardi 2 avril deux mille vingt-quatre.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, M. SILVAIN Éric, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. VANDEVILLE Bruno, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. DELATTRE Régis, M. VALLIN Jérôme M. CAMPBELL Marc, M. BOYER Jean-Luc,

Suppléant ayant pris part au vote :

M DELATTRE Joël, M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent, M.YUX Alain,

Procuration : pas de procurationÉtaient excusés :

Mme. CHARLES Célia, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. WESMAEI David, M. GUENEZ Frédéric, M. KUMOREK Laurent, M. MEHAIGNERY Charly, M. MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. HAGE Grégory, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M. RICHARD Francis,

SYMEVAD – Comité Syndical du 8 avril 2024

2024-18

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Objet : Subvention au Repair Café de Courchelettes

Considérant que le SYMEVAD, dans le cadre de sa compétence « Prévention des déchets », verse une subvention aux associations qui déploient les Repair Café sur les communes du territoire du SYMEVAD

Considérant que l'association « Repair Café Courchelettois » sollicite une subvention afin de pouvoir démarrer son activité,

Considérant que le Repair Café présente un intérêt général en totale adéquation avec l'objectif de réduction des déchets du SYMEVAD et qu'il est bien adhérent au réseau national des Repair Café

Considérant que le Repair Café sera animé par des bénévoles et que, outre le savoir-faire et les compétences de chacun, l'achat d'outils est indispensable à la réparation du matériel défectueux.

En conséquence,

Vu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide

Article 1 : d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour le Repair Café de l'association « Repair Café Courchelettois »

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	17
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	4
Procurations	0
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président



Christian MUSIAL